

28 novembre  
Hérouville-Saint-Clair  
29 novembre, Rouen

# Actualité juridique, institutionnelle et financière 2019 de l'intercommunalité



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITES  
PROGRESSENT

WWW.CNFPT.FR  
RUBRIQUE  
MANIFESTATIONS

## Actualité juridique, institutionnelle et financière 2019 de l'intercommunalité

L'actualité juridique et financière de l'intercommunalité s'avère dense en 2019. Et pour cause ! Le projet de loi « Engagement et proximité », présenté en conseil des ministres durant l'été, va engager son marathon législatif devant le Parlement et aura notamment pour conséquence une relecture complète de la relation entre communes et intercommunalités, dans le champ des périmètres, des compétences issues de la loi Notre ainsi qu'en matière de gouvernance politique interne.

Ce texte façonnera de nouvelles relations au sein du bloc local durant le prochain mandat 2020 – 2026 !

L'année 2019 a également vu l'adoption de la loi « Gatel » du 1er août 2019, visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires. Une attention doit être apportée au nouveau dispositif de « commune communauté » et de ses conséquences en matière d'organisation territoriale.

Par ailleurs, d'un point de vue financier, les options de travail induites par la suppression de la taxe d'habitation, à l'horizon de 2023, tendent progressivement à se dessiner. Si les communes récupèreraient la part de foncier bâti départemental, les EPCI pourraient se voir transférer une part d'impôt national pour compenser la disparition annoncée de la taxe d'habitation.

Enfin, à l'orée d'un nouveau mandat, les structures intercommunales seront invitées à approuver les premières mesures qui jalonneront les six prochaines années : évolution de la compétence en matière de PLUI, renouvellement (ou non) des pouvoirs de police confiés au président de l'EPCI...

À cette occasion, les délégations de Normandie Caen et de Normandie Rouen du CNFPT vous proposent une journée d'actualité pour réaliser un point précis et exhaustif à l'égard des enjeux qui nourrissent le débat entre communes et intercommunalités le :

**Jeudi 28 novembre 2019**  
**de 9 h à 17 h**

Délégation de Normandie Caen du  
CNFPT  
17 avenue de Cambridge  
14200 Hérouville-St-Clair

**Vendredi 29 novembre 2019**  
**de 9 h à 17 h**

Délégation de Normandie Rouen du  
CNFPT  
20 quai Gaston Boulet  
76000 Rouen

Sur la base de son expertise et de son expérience auprès de très nombreux territoires accompagnés, Damien CHRISTIANY, Consultant auprès des intercommunalités, animera cette journée autour des questions suivantes :

- État des lieux de l'intercommunalité au 1er janvier 2019 – Où en sommes-nous quatre ans après la loi Notre ? Le projet de loi « Engagement et proximité » : quelle mise en perspective au sein du bloc local en matière de périmètres, de compétences et d'organisation politique interne ?
- La loi du 1er août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires : un coup de canif à l'intégration communautaire ?

- Les premières mesures du mandat 2020 – 2026 : quel calendrier sur les 6 premiers mois du mandat ?
- Quelles conséquences de la loi de finances pour 2019 sur la dotation d'intercommunalité et sur le coefficient d'intégration fiscale ?
- Quelles pistes de travail en matière de suppression de la taxe d'habitation ? Quelles conséquences sur l'évolution du potentiel fiscal au sein du bloc local ?

### **Public :**

Agents territoriaux et élus impliqués dans ces changements.

### **Inscription :**

L'inscription se réalise à l'adresse suivante : <https://inscription.cnfpt.fr/> :

Pour Caen avec le code stage **L3D20 001**

Pour Rouen avec le code stage **SG285 007**

Cas particulier pour l'inscription des élus : il convient de préciser «Elu» dans la rubrique Emploi/Fonction, puis de sélectionner «Agent public non fonctionnaire et élu» dans Statut et «Elu» dans Qualité. Ne pas tenir compte du bon de commande généré automatiquement par l'inscription. La formation n'est pas payante.

Une convocation avec un coupon réponse sera adressée aux inscrits par courriel.

Date limite d'inscription : **18 novembre 2019**

### **Prise en charge financière :**

Le déjeuner, l'hébergement et le déplacement sont à la charge des participants.

### **Contacts :**

#### **Normandie Caen :**

Renseignements administratifs : Véronique DESMONTS, secrétaire de formation,  
02 31 46 22 10, [veronique.desmonts@cnfpt.fr](mailto:veronique.desmonts@cnfpt.fr)

Renseignements sur la formation :

Pascal PICHOT-DUCLOS, conseiller formation, [pascal.pichotduclos@cnfpt.fr](mailto:pascal.pichotduclos@cnfpt.fr)

#### **Normandie Rouen :**

Renseignements administratifs : Stéphanie JOBIT, secrétaire de formation,  
02 35 89 17 54, [stephanie.jobit@cnfpt.fr](mailto:stephanie.jobit@cnfpt.fr)

Renseignements sur la formation :

Céline MARÉCHAL, conseillère formation, [celine.marechal@cnfpt.fr](mailto:celine.marechal@cnfpt.fr)